Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 4 (1958)

Heft: 3

Artikel: Vers le "Messager suisse de France"

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-847369

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vers le " Messager Suisse de France "

Une des plus chères ambitions du Comité de Direction et de la Rédaction du « Messager Suisse de Paris », c'est le ralliement autour de notre revue des Associations, Sociétés et Suisses de France. Déjà se dessine un mouvement tendant à diriger informations et nouvelles des Départements, sur nos bureaux. Nous saluons aujourd'hui la Haute-Garonne et le Nord, Toulouse et Lille, les compatriotes qui les habitent, les Consulats qui les groupent et nous souhaitons la bienvenue dans nos colonnes à nos nouveaux collaborateurs.

LLILE

Lectures pour tous. — A l'occasion des rangements annuels, le Consulat se voit à nouveau obligé d'écarter de ses rayons quelques séries de revues datant de deux à cinq ans. Il s'agit de : « Echo », revue des Suisses à l'étranger (numéros isolés) ; « La Suisse », revue touristique des C.F.F. ; « Genève-Magazine » et « Rendez-Vous » (lausannois) ; « Schweizer Rundchau », revue philosophique et littéraire ; « Revue économique franco-suisse » ; « La Suisse industrielle et commerciale » ; « Revue internationale de l'Horlogerie ». Les compatriotes intéressés voudront bien prendre contact, à ce sujet, avec le Consulat.

D'autre part, nous rappelons que la bibliothèque culturelle organisée par M. le Consul Huber, et dont celui-ci a fait don à la Confédération, est toujours à la disposition de nos compatriotes, ou de toute autre personne désireuse de se documenter sur un point touchant la Suisse. Un certain nombre d'ouvrages, en allemand ou en français, et en particulier les œuvres de nos meilleurs écrivains, peuvent être empruntés. D'autres, de format plus considérable, ou plus délicats à manier, peuvent être consultés sur place : histoire de l'art en particulier, ou encore l'Encyclopédie suisse en sept volumes (édition en langue française) : ses innombrables articles, classés par ordre alphabétique, résument toutes les connaissances sur la Suisse, de la civilisation lacustre à nos jours.

L'immatriculation toujours nécessaire. — Si le délai de validité de votre carte d'immatriculation consulaire (blanche ou rose) est venu à expiration à la date du 31 décembre 1957 (ou même antérieurement), veuillez en demander le renouvellement au Consulat ; il suffit de lui faire parvenir la carte en versant au compte de chèque postal Lille 1217-19 la somme de 220 fr. Si la carte ne peut plus être prolongée, mais doit être remplacée par une nouvelle, cette somme s'élèvera à 420 fr. français.

Tout changement dans la situation d'état civil ou dans la composition de la famille sera signalé à cette occasion. Par ailleurs, tout enfant ayant atteint l'âge de 18 ans doit être en possession d'une carte d'immatriculation individuelle, dont il fera la demande au Consulat.

TOULOUSE

Grâce à notre dynamique Consul de Suisse à Bordeaux, M. A.-G. Berthod, grâce à la fondation Pro Helvetia et à d'autres institutions suisses ou françaises, les Toulousains ont pu assister, il y a un mois, à un ensemble de manifestations par lesquelles quelques-uns des plus grands artistes suisses se trouvaient magnifiquement honorés.

D'abord s'est ouverte, au musée Dupuy, une importante exposition de l'œuvre gravé de Félix Vallotton, qui groupait environ 80 pièces provenant des cabinets des estampes de la B.N. ou de l'Ecole polytechnique de Zurich. Ensemble fort bien choisi et propre à mettre en valeur, ainsi que l'écrivait A. Michot : « non le pionnier, mais le réalisateur souverain d'un art xylographique neuf, hardi, répondant au vœu baudelairien de modernité ».

Une exposition d'affiches, un film sur Honegger (dont le compositeur a voulu qu'il soit en quelque sorte son testament spirituel, et d'autant plus émouvant), un autre film sur Hodler, purent donner aux Toulousains un aperçu de quelques importants apports suisses à la culture contemporaine.

Au Théâtre, les journées furent marquées par deux reprises d'un intérêt capital : « Le roi David » et « L'Histoire du soldat ». Les Toulousains adorent Honegger qui, lui-même, adorait Toulouse ; le grand théâtre était comble pour les trois représentations du « Roi David », donné ici, pour la première fois en France, dans sa version scénique originale. Il était bien émouvant de voir l'alerte René Morax, au premier rang des fauteuils, assister à son triomphe, en compagnie de Théodore Stravinsky.

La semaine franco-suisse se termina par une conférence de notre collaborateur, le professeur Walzer, qui s'adressait aux nombreux étudiants de la Faculté des Lettres. L'éclat de ces différentes manifestations était rehaussé par la présence de S.E. l'Ambassadeur de Suisse à Paris, M. Micheli et Madame, qui furent également reçus en une charmante réunion privée par la Société Helvétique de Bienfaisance de Toulouse. Au cours de cette réunion, le fameux groupe des jeunes présenta, une nouvelle fois, quelques-uns des succès qui animèrent la dernière fête de Noël.